Appel Ã projets national Ã‰COPHYTO 2017

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
July 2017

Valoriser des projets innovants pour rÃ©duire fortement l'usage des pesticides et amÃ©liorer la santÃ© : c'est l'objectif de l'appel Ã projet Ã‰cophyto 2017.

Le plan Ã‰cophyto II, publiÃ© le 26 octobre 2015, prÃ©voit que soient lancÃ©s chaque annÃ©e des appels Ã projets nationau pour soutenir des actions innovantes en faveur d'une forte rÃ©duction de l'utilisation, et de la limitation des risques et des impacts, des produits phytopharmaceutiques et de la transition vers l'agro-Ã©cologie.

Un appel Ã projets est lancÃ© par l'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ© (AFB) et les ministÃ¨res en charge de l'agriculture et de l'environnement. Il a pour but d'identifier des projets innovants et efficients permettant la mise en œuvre de certaines actions du plan Ã‰cophyto II et de les accompagner financiÃ¨rement, notamment dans les domaines suivants : l'accompagnement dans la transition vers l'agro-Ã©cologie Ã faible dÃ©pendance en pesticides, les agroÃ©quipements, les mÃ©thodes alternatives dont le biocontrÃ´le, les Ã©tudes Ã©pidÃ©miologiques en santÃ© humaine et santÃ© de l'environneme les indicateurs, les modes d'intervention dans les jardins, espaces vÃ©gÃ©talisÃ©s et infrastructures (JEVI), et les actions dans les territoires d'outremer.

L'appel Ã projets concerne l'ensemble du territoire franÃ§ais, mÃ©tropolitain et ultramarin, et vise Ã recueillir des projets de portÃ©e nationale ou ultramarine. Ces projets doivent permettre de faire Ã©merger des projets innovants, en complÃ©ment des dispositifs structurants dÃ©jÃ en place (rÃ©seau des fermes DEPHY, surveillance biologique du territoire, Certiphyto, etc.). Ces nouveaux projets pourront Ãªtre des actions de transfert, de diffusion, de communication, d'innovation, de mise en œuvre de la protection intÃ©grÃ©e des cultures, de dÃ©veloppement des agroÃ©quipements, d'amÃ©lioration des moyens protection des opÃ©rateurs, des actions en faveur du dÃ©veloppement du biocontrÃ´le... Ils concerneront l'ensemble des utilisations de produits phytopharmaceutiques, agricoles ou non. Les projets devront Ãªtre dÃ©posÃ©s en ligne au plus tard le 1er septembre 2017 au soir Ã minuit.

Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ©